

# ANNEXE 5



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

DOCUMENT DÉPOSÉ

03 JUL. 2018

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'ALLIER

Préfecture  
Mission interministérielle de coordination

Suivi et études des dossiers départementaux  
Affaire suivie par Mme Véronique Fournier  
Tél : 04-70-48-33-85  
[veronique.fournier@allier.gouv.fr](mailto:veronique.fournier@allier.gouv.fr)

Moulins, le 28 juin 2018

La préfète de l'Allier

à

Monsieur le président  
du Conseil départemental  
Direction Aménagement et Infrastructures  
Service Etudes et Grands projets

**Objet :** Projet d'aménagement de la RD 12  
Communes de Montbeugny, Toulon-sur-Allier et Yzeure  
Déclaration d'utilité publique

**PJ :** Un arrêté

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, l'arrêté n°1598 du 19 juin 2018 par lequel j'ai déclaré d'utilité publique le projet susvisé.

Ce document sera publié et affiché en mairies de Montbeugny, Toulon sur Allier et Yzeure.

Conformément aux dispositions de l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme, une mention de cet affichage sera insérée par mes soins dans un journal diffusé dans le département de l'Allier. Vous recevrez de la part du directeur de ce journal la facture relative à cette insertion.

Vous avez également la possibilité de communiquer cet arrêté aux personnes intéressées.

La préfète,  
Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

  
Dominique SCHUFFENECKER